



République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère du Développement Communautaire  
de l'Équité sociale et Territoriale

# Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) 2020-2022

VERSION FINALE



## Table des sigles et acronymes

AE-CP	Autorisation d'engagement Crédits de paiement
AGR	Activité génératrice de revenu
ANACMU	Agence nationale de la couverture maladie universelle
ANSD	Agence nationale de la statistique et de la démographie
BSF	Bourse de sécurité familiale
CAC	Carte d'égalité des chances
CDSMT	Cadre de dépenses sectoriel à moyen terme
CEP	Cellule d'études et de planification
CHGFP	Cadre harmonisé de gestion des finances publiques
CMR	Cadre de mesure du rendement
CMU	Couverture maladie universelle
CPM	Cellule de passation des marchés
DAGE	Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement
DEV	Direction de l'Evaluation
DGPSN	Délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale
DPPD	Document de programmation pluriannuelle des dépenses
EXEBUD	Exécution budgétaire
GAR	Gestion axée sur les résultats
LOLF	Loi organique portant loi des finances
MDCEST	Ministère du Développement communautaire, de l'Equité sociale et territoriale
ODD	Objectifs de développement durable
PAP	Projet annuel de performance
PCGA	Pilotage, Coordination et Gestion administrative
PDCET	Programme de Développement communautaire et d'équité territoriale
PES	Programme d'Equité sociale
PF	Points focaux
PNBSF	Programme national des bourses de sécurité familiale
PPP	Partenariat public privé
PSE	Plan Sénégal Emergent
PTBA	Plan de travail et budget annuel
PUDC	Programme d'urgence de développement communautaire
PUMA	Programme d'urgence de modernisation des axes et territoires frontaliers
RAP	Rapport annuel de performance
RNU	Registre national unique
RPROG	Responsable de programme
UEMOA	Union monétaire et économique ouest africain

## Table des matières

Table des sigles et acronymes .....	2
INTRODUCTION .....	4
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE.....	5
1.1 Attributions.....	5
1.2 Cadre organisationnel.....	6
II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE.....	7
III. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES .....	7
1.3 Diagnostic global du secteur .....	7
3.1.1 Problématiques majeures.....	8
3.1.2 Analyse des performances techniques passées.....	8
3.1.3 Analyse de l'exécution budgétaire 2018.....	10
3.2. Options stratégiques du « secteur » .....	11
3.2.1-Mission et Objectif de développement.....	11
3.2.2-Objectifs stratégiques ministériels .....	12
IV. CADRE DE PERFORMANCE .....	13
V. PROGRAMMATION TRIENNALE DES CRÉDITS HORS CHARGES DE PERSONNELS .....	15
VI. BUDGÉTISATION EN AE-CP DES PROJETS D'INVESTISSEMENT .....	16
VII. CONCLUSION.....	17
7.1 Dispositif sectoriel de suivi opérationnel.....	17
7.2 Evaluation de la performance .....	17
7.3 Système d'information sectoriel .....	17
VIII. ANNEXES PAP 2020.....	18
A Programme 1 : Développement communautaire et Equité territoriale.....	18
1. Présentation du programme .....	19
<b>a) Identité du Programme.....</b>	<b>19</b>
2 PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME.....	21
3 Présentation du programme 1.....	22
<b>3.1 Présentation des crédits par Actions et nature économique .....</b>	<b>22</b>
<b>3.2 Evolution des crédits HPC du programme .....</b>	<b>22</b>
<b>3.3 Justification des dépenses par nature .....</b>	<b>23</b>
<b>3.4 Présentation des structures autonomes rattachées .....</b>	<b>26</b>
B Programme 2 : Equité sociale.....	27
1. Présentation du programme .....	27
2 Présentation du cadre de performance du programme.....	29
3 PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME 2.....	30
<b>3.1 Présentation des crédits par Actions et nature économique .....</b>	<b>30</b>
<b>3.2 Evolution des crédits du programme.....</b>	<b>30</b>
<b>3.3 Justification des dépenses par nature .....</b>	<b>31</b>
<b>3.4 Présentation des structures autonomes rattachées .....</b>	<b>32</b>
C Programme Support : PCGA .....	33
1. Présentation du programme .....	34
2 Présentation du cadre de performance du programme.....	35
3 PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME SUPPORT .....	36
<b>3.1 Présentation des crédits par Actions et nature économique .....</b>	<b>36</b>
<b>3.2 Evolution des crédits du programme.....</b>	<b>36</b>
<b>3.3 Justification des dépenses par nature .....</b>	<b>36</b>
<b>d) Sources de financement du programme.....</b>	<b>37</b>
<b>3.4 Présentation des structures autonomes rattachées .....</b>	<b>38</b>

## INTRODUCTION

Depuis 2005, le Gouvernement du Sénégal est engagé dans le chantier des réformes du cadre harmonisé de gestion des finances publiques (CHGFP) de l'UEMOA en vue de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats (GAR), la promotion de l'efficacité, l'efficience et la transparence dans la planification et l'exécution de la dépense publique à travers l'approche cadre de dépense sectoriel à moyen terme (CDSMT).

Dans cette dynamique, la Loi organique portant Loi de finance (LOLF) adoptée en juillet 2011 pour internaliser la Directive 06.CM/UEMOA du 26 juin 2006, clé de voûte de tout le dispositif de réformes, a ouvert des perspectives dynamiques de passage sous budget programme en cohérence avec les engagements pris au sein de l'Union.

Aussi tirant partie de 10 ans d'expérience du CDSMT, le Gouvernement a décidé, à partir de 2015, de procéder à la généralisation du Document de programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) comme outil de mise en œuvre du budget programme dont l'entrée en vigueur initialement programmée pour la gestion 2017 est reportée en 2020.

C'est dans ce contexte qu'en 2019, une année de transition et de maturation du processus, est institué le Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale qui, dès sa création, entre de plain-pied dans le champ des réformes.

Ce nouveau Ministère met en cohérence un ensemble de programmes spéciaux phares qui ont déjà contribué aux résultats de la phase I du PSE et dont le passage en croisière sera déterminant dans la phase II qui démarre en 2019.

En effet, les actions phares du Ministère qui relèvent de l'axe II du PSE en font l'incubateur institutionnel du développement durable adossé aux principes de l'équité territoriale et de l'inclusion sociale qui sont le socle de l'émergence solidaire visée par le PSE.

Sous ce rapport, les actions phares du Ministère contribuent de manière significative aux indicateurs sociaux du nouvel agenda des ODD, en termes d'accès sécurisé à l'eau, à l'assainissement, aux soins de santé mais également à l'énergie, sans compter tout le bénéfice lié au désenclavement de zones jusque-là marginalisées. Au sens large, sur les 17 ODD, 15 sont impactés par les actions du Ministère.

Enfin, tous les programmes spéciaux mis en cohérence dans le cadre du Ministère capitalisent une expérience avérée en matière de démarche de performance, qui les prédispose à un ancrage naturel dans le train des réformes du Budget programme.

Cette version du DPPD 2020\_2022 s'appuie sur un premier exercice de cadrage sectoriel ajusté suite aux données budgétaires de l'enveloppe indicative et s'articule autour des axes suivants :

1. Présentation générale du Ministère ;
  2. Le contexte de l'action ministérielle ;
  3. Les orientations stratégiques de la politique sectorielle ;
  4. Le cadre de performance des politiques publiques mises en œuvre ;
  5. La programmation triennale des dépenses ;
  6. Le dispositif de suivi/évaluation ;
- Annexes : PAP 2020 des programmes.

## I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE

C'est le décret n° 2019-762 du 07 avril 2019 fixant composition du Gouvernement qui institue le Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale. Ce nouveau cadre institutionnel traduit la volonté du Chef de l'Etat de mettre en cohérence un ensemble de programmes phares dédiés à un développement communautaire adossé aux principes directeurs de l'équité territoriale et de l'inclusion sociale, deux piliers incubateurs de l'émergence solidaire inscrite dans l'agenda du PSE.

### 1.1 Attributions

Le décret n° 2019-779 du 17 avril 2019 fixe les attributions du Ministre du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale qui, sous l'autorité du Premier Ministre, met en œuvre la politique définie par le Chef de l'Etat dans le domaine du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale.

A ce titre :

- Il est chargé de mettre en place un cadre cohérent de planification stratégique, de pilotage et de suivi-évaluation des politiques de développement communautaire ;
- Il participe à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'inclusion et de promotion de la cohésion et du développement des territoires ;
- Il concourt à l'amélioration significative des conditions de vie des populations, à travers l'accès durable aux infrastructures et service socio-économiques de base, ainsi qu'à la création d'une économie locale pour un développement durable harmonieux ;
- Il promeut l'action de l'Etat dans les axes et territoires frontaliers ;
- Il s'assure de la prise en charge effective des préoccupations des populations des zones concernées ;
- Il promeut la lutte contre les inégalités sociales et les fractures territoriales en développant des offres de services multisectoriels aux groupes vulnérables ;
- Il veille à l'extension de la couverture maladie universelle (CMU) et de la protection sociale des groupes les plus vulnérables ;

- A ce titre, il réalise des projets destinés à promouvoir la modernisation des infrastructures rurales et urbaines. Il favorise l'amélioration de la qualité de vie des populations, dans une dynamique de renforcement de la solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales, la société civile et les autres acteurs et partenaires au développement ;
- Il développe une approche concertée et inclusive, favorisant une dynamique de mutualisation des interventions des différents programmes sociaux et territoriaux.

## 1.2 Cadre organisationnel

Le décret n° 2019-769 du 08 avril 2019 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères, définit l'organisation. Le cadre organisationnel est complété par le décret 2019-1033 relatif à l'organisation et le décret 2019-1034 portant création d'un Comité de pilotage unique des programmes. Ainsi le nouvel organigramme se présente ainsi qu'il suit :

- Le Cabinet et les services rattachés (Inspection interne et Service de Communication et des Relations publiques) ;
- Le Secrétariat général et ses services rattachés (Cellule de Passation des Marchés, Cellule d'Etudes et de la Planification, Cellule des Affaires juridiques, Cellule Genre, Bureau du Courrier commun)
- Les Directions nationales suivantes :
  - ✓ La Direction générale du Développement communautaire et de la Promotion de l'Equité qui comprend :
    - La Direction du Développement communautaire ;
    - La Direction de la Promotion de l'Equité sociale ;
    - La Direction de la Promotion de l'Equité territoriale ;
    - Les 9 Directions régionales.
    - La Cellule de mobilisation et de communication sociale ;
  - ✓ La Direction de l'Evaluation de Programmes ;
  - ✓ La Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

Par ailleurs, le Ministère du Développement communautaire et de l'Equité sociale et territoriale assure la tutelle de technique :

- de la Délégation générale à la Protection sociale et de la Solidarité nationale (DGPSN) ;
- de l'Agence nationale de la Couverture Maladie universelle (ANACMU) ;
- du Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC) ;
- du Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA) ;
- du Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES).

## II. CONTEXTE DE L'ACTION MINISTERIELLE

L'action ministérielle s'inscrit dans un contexte global de mutations profondes à toutes les échelles

- C'est un nouveau Ministère institué au démarrage de la phase II du Plan Sénégal Emergent dont les résultats du PAP I ont impulsé un processus de croissance soutenue avec un PIB maintenu au-dessus de 6% durant trois années avant de franchir la barre de 7%.
- Sous ce rapport, le Ministère regroupe un ensemble de programmes spéciaux opérationnels dont l'entrée en croisière qui coïncide avec le démarrage du PAPII/PSE place l'institution à la croisée des chemins en tant qu'incubateur d'un développement social équitable, durable orienté vers l'émergence solidaire ;
- Le contexte de l'action ministérielle est également marqué par la maturation du processus de réformes du cadre harmonisé de gestion des finances publiques (CHGFP) de l'UEMOA dont le passage à l'échelle est programmé dès 2020 avec la mise en œuvre du Budget-programme qui va consacrer la démarche de performance adossée sur les principes de transparence et de redevabilité.

Prenant le train en cours, le Ministère a diligenté l'intégration des programmes spéciaux qu'il a hérités dans une architecture cohérente pour être en phase avec les impératifs de passage sous budget programme.

Toute cette dynamique de mutations sera, sous peu, capitalisée dans la Lettre de politique de développement communautaire dont cette première version du DPPD, cadre de mise en œuvre opérationnel anticipe sur les options stratégiques.

## III. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

### 1.3 Diagnostic global du secteur

En matière de développement communautaire, les principaux enjeux du « secteur » résident dans la réduction des disparités spatiales, le désenclavement des zones restées longtemps marginalisées notamment les axes frontaliers qui souffrent d'un déficit chronique d'infrastructures, mais également le renforcement de l'armature urbaine des centres secondaires pour leur permettre de sortir de leur « ruralité » et polariser le développement local.

Cet enjeu du nécessaire réaménagement de l'espace est une des conditions de la prise en charge de l'autre défi de la politique sectorielle, à savoir la lutte contre la pauvreté persistante et contre toutes les formes d'exclusion ainsi que la prise en charge de toutes les catégories vulnérables pour « ne laisser personne de côté ».

### 3.1.1 Problématiques majeures

- La problématique centrale est celle de la pauvreté qui frappe encore 46% des sénégalais particulièrement dans les zones dites rurales où elle affecte 1/3 de la population contre ¼ dans les zones urbaines et périurbaines. Ces données moyennes cachent de très fortes disparités entre Dakar et les autres centres et entre ces derniers et les zones rurales confrontées à des situations de vulnérabilités extrêmes avec un système de protection sociale que la CMU et le PNBSF sont loin d'avoir entamé, malgré les efforts soutenus ;
- L'accès aux services sociaux de base (eaux, assainissement, électricité, école de qualité, soins de santé, etc.) demeurent encore une équation qui aggrave la vulnérabilité des populations de vastes zones enclavées et des territoires frontaliers marginalisés ;
- Ce faible accès est lié au déficit d'infrastructures de base comme les routes, les pistes mais également la fragilité voire l'inexistence de systèmes d'assainissement adéquat qui renforcent la fragilité des zones marginalisées également exposées à des situations d'insécurité du fait du déficit d'infrastructures de sécurité notamment dans les frontières caractérisées par leur porosité ;
- Problématique du financement : c'est une contrainte de taille qui risque de compromettre les effets attendus de programmes comme le PUDC, le PUMA et PROMOVILLES qui trainent des arriérées qui risquent de compromettre les résultats opérationnels attendus.

### 3.1.2 Analyse des performances techniques passées

Le bilan opérationnel des actions mises en œuvre par les programmes dévolus au Ministère permet d'évaluer le niveau de performance jusqu'en 2018 ainsi que les contraintes qui méritent d'être levées :

#### a) Le PUDC

Les différentes composantes du programme ont, à ce jour, livré les résultats suivants :

- Désenclavement : 618 km de pistes : 80% de l'objectif permettant de désenclaver 812 villages pour une population de 530.000 personnes. Les contraintes financières ont empêché d'engager 102 km.
- Accès à l'énergie : 120 villages MT/BT finalisés/ 310 (38,7%) ; 33 solaires mis en service /110, soit 33% ; 233 km lignes moyenne tension et 178 km de basse tension ;
- Accès aux services sociaux : 227 forages finalisés/238, soit 96,6% ; 155 châteaux d'eau/157 (97,5%) ; 223 SAEP en service ; 1509 BF/ 1800, soit 80% ; 261 abreuvoirs/367 (71%). Toutes ces réalisations ont assuré l'accès à 338.000



personnes dans 10345 villages.

- Appui à la transformation de l'agriculture : 3832 équipements produits/5064 (76%) ; 99 périmètres horticoles /125 (79%) ; 73 coopératives /113 (64,6%). 1962 villages ont bénéficié de ce volet.

La plupart des travaux sont aujourd'hui à l'arrêt faute de crédits disponibles qui constituent la principale contrainte.

#### b) Le PUMA

- Désenclavement : Construction de 45 km de pistes, études techniques et environnementales portant sur 1002, 6 km de pistes
- Infrastructures et équipements sociaux de base :
  - Santé : 11 postes et 2 cases de santé construits et équipés, 26 logements de sages-femmes et d'ICP construits, 43 ambulances médicalisées distribuées ;
  - Education : Construction et équipement de 2 écoles maternelles, de 10 salles de classe, dotation d'équipements scolaires (tables-bancs, matériels didactiques) ;
  - Hydraulique : Construction de 3 forages et en cours 3 châteaux d'eau, adduction d'eau potable (5,4km), équipement de 2 forages existants, études géophysiques portant sur 67 sites ;
  - Electrification : Extension de réseau électrique sur l'axe principal de Karang et électrification solaire de 2 villages, études portant sur 86 localités ;
  - Jeunesse : Construction de 2 foyers de jeunes, dotation d'équipements sportifs, aménagement d'aires de jeux ;
  - Environnement : études d'exécution portant sur la protection des berges de 7 villages qui bordent le fleuve Sénégal
- Promotion économique :
  - Exploitations piscicoles : 48 cages flottantes avec une capacité de 2000 alevins par cages sur 13 sites des régions de Saint louis, de Tambacounda et Sédhiou ;
  - Périmètres maraichers : 137,1 ha aménagés, 15 km de clôture grillagée installés sur plusieurs sites et 812 m de canaux d'irrigation
  - Equipements agricoles : 39 motopompes d'irrigation ;
  - Equipements d'allègement : 132 unités (moulins multifonctionnels et décortiqueuses à riz) ;
  - Formation et insertion : 108 personnes formées (en micro-jardinage, en pisciculture, en transformation et conditionnement des fruits et du lait) à Simbandi balante (Sédhiou), à Toubacouta (Fatick) et à Richard-Toll (Saint louis) ;
  - Aménagements hydro-agricoles : concertations avec les acteurs dans l'île à Morphil pour l'aménagement de 20 000 ha prévus dans la MAP.
- Actions humanitaires et de secours :
  - -30.000 personnes des zones frontalières disposent de pièces d'états civils et aménagement du village de Diakha Macky.
- Sécurité frontalière :
  - Trois (3) postes frontaliers mixtes à Dyabougou (Tambacounda), à Guemedji (Kédougou) et Koundel (Matam)

#### c) Le PROMOVILLE

- Développement des infrastructures : 13 km de voiries terminées, 111 km en cours ; 29.381 ml de réseaux de drainage d'eaux pluviales ; 1176 emplois créés dont 50 occupés par les femmes ;
- Aménagements et mesures connexes : Réalisation d'un parking de 13,260 m<sup>2</sup> pour camions frigorifiques à Guet Ndar ; formation de 1275 jeunes dans les métiers du BTP (soit 81% de la cible) ; intégration de 100 jeunes dans les travaux du programme (14% des stagiaires) ;
- Appui aux Collectivités territoriales : 13 d'équipements informatiques et 13

véhicules délivrés aux Services techniques communaux ; 07 bases de données urbaines actualisées.

#### d) PROTECTION SOCIALE

- Concernant le PNBSF, les résultats sont assez appréciables avec 316.941 ménages enrôlés pour une cible de 300.000 et 12788 accompagnés par 6 partenaires en AGR pour une cible de 8.000
- Le Fonds de solidarité a enregistré (i) 108 prises en charge de frais médicaux pour une cible de 100, (ii) secouru 153 ménages victimes d'incendie pour une cible de 150, (iii) appuyé financièrement 828 ménages pour une cible de 700, (iv) assisté 09 cas de naissance multiples / 10, (v) 10.367 ménages sur 10.000 lors des cérémonies religieuses, appuyé 10 cas d'insuffisance rénale sur 10 ;
- Quant à la CMU, elle affiche un taux de pénétration de 45,8% des mutuelles de santé ; 96% des mutuelles de santé communautaire fonctionnelles ; 1.350.363 bénéficiaire du PNBSF, 19.637 détenteurs de cartes d'égalité des chances et 222.196 élèves enrôlés dans les mutuelles de santé

Une contrainte commune à l'ensemble de ces opérations : l'insuffisance des dotations budgétaires ainsi que les difficultés de leur mobilisation constituent une limite qui risque de compromettre la plupart des projets dont les chantiers sont à l'arrêt.

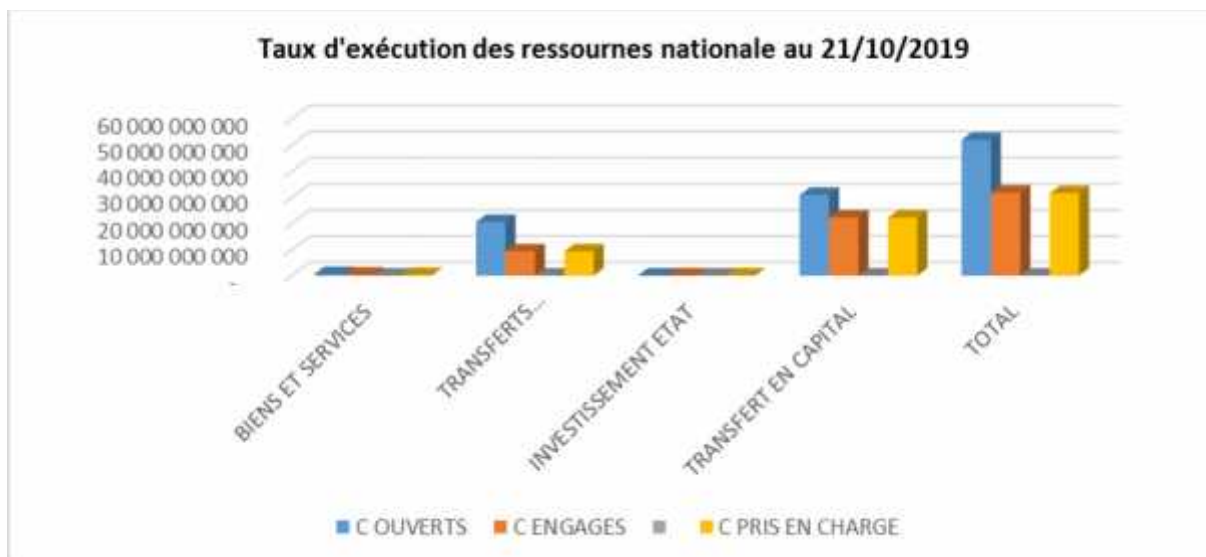
#### 3.1.3 Analyse de l'exécution budgétaire 21 octobre 2019

	C OUVERTS	C ENGAGES	C PRIS EN CHARGE
BIENS ET SERVICES	558 007 750	340 014 283	146 609 523
TRANSFERTS COURANTS	20 495 000 000	9 220 000 000	9 220 000 000
INVESTISSEMENT ETAT	15 900 814	8 021 770	6 527 416
TRANSFERT EN CAPITAL	30 795 000 000	22 125 000 000	22 125 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>51 863 908 564</b>	<b>31 693 036 053</b>	<b>31 498 136 939</b>

En 2019, à la suite de sa création, le MDCEST a bénéficié, sur ressources internes de l'Etat, de crédits ouverts hors charges de personnel en termes d'actes modification d'un montant total de 51.863.908.564 FCFA

Au 21 octobre 2019, cette enveloppe a été exécutée à hauteur de 61% en termes d'engagement et de prise en charges, soit 31.693.908.564 FCFA.

Cette exécution est tirée surtout par les transferts en capital (71%) avec notamment les programmes phares du PUDC, du PROMOVILLES, du PUMA des BSF et de la CMU qui affichent des performances supérieures particulièrement le PUMA et PROMOVILLES qui ont consommé l'intégralité des crédits ouverts.



### 3.2. Options stratégiques du « secteur »

L'analyse du décret portant attributions du Ministre a permis d'identifier 3 politiques publiques dévolues au Ministère et traduites en programmes budgétaires :

- Une politique de contribution au développement territorial équilibré et équitable qui participe à un aménagement harmonieux du territoire par la réduction des disparités spatiales et la viabilisation durable du cadre de vie ; Cette politique est opérationnalisée dans le programme 1 « Développement communautaire et Equité territoriale »
- Une politique publique de promotion d'un développement social équilibré et inclusive qui répond au principe du « Leave no one behind » ; Elle est opérationnalisée dans le programme 2 « Equité sociale »
- Une politique de gouvernance inclusive et participative qui prend en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes. Cette politique s'incarne dans le programme 3 de « Pilotage, coordination et gestion administrative »

#### 3.2.1-Mission et Objectif de développement

Pour la mise en œuvre de ces politiques, le Ministère s'est donné pour mission de :  
« Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques d'inclusion, de cohésion sociale et d'aménagement équilibré de territoires viables dotés d'équipements modernes favorable à l'essor d'un développement économique et social basé sur le principe du leave no one behind ».

En cohérence avec l'ambition du PAP II du PSE, l'objectif global de développement qui traduit cette mission est de « concourir à l'aménagement équilibré d'un territoire viable doté d'équipements modernes favorables à l'essor d'un développement économique et social intégrateur et durable ».

### 3.2.2-Objectifs stratégiques ministériels

Cet objectif de développement se traduit en trois objectifs stratégiques ministériels articulés aux trois politiques publiques et dont les déclinaisons spécifiques correspondent aux objectifs des différentes actions des programmes budgétaires. Il s'agit :

Pour le programme 1 de « Réduire les disparités spatiales par le développement d'infrastructures modernes et structurantes et un aménagement harmonieux de toutes les échelles du territoire » avec trois objectifs spécifiques :

- Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base et accroître le revenu en milieu rural ;
- Moderniser les axes et territoires frontaliers et améliorer les conditions de vie des populations dans lesdites zones ;
- Développer des infrastructures en vue d'améliorer la mobilité urbaine et la sécurité des personnes et des biens, de renforcer le réseau d'assainissement des eaux pluviales et d'éclairage public et favoriser l'accès aux infrastructures et équipements connexes .

Pour le programme 2: « Lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et protéger les catégories vulnérables en vue d'un développement social équitable et inclusif » avec 2 objectifs spécifiques :

- Réduire la pauvreté extrême et favoriser le développement du capital humain des ménages pauvres et vulnérables
- Etendre la couverture maladie de base à au moins 75% de la population du Sénégal d'ici 2021

Pour le programme 3: « Mettre en place une gouvernance participative, inclusive, transparente garante de la performance de l'action publique au bénéfice de toutes les parties prenantes.

#### IV. CADRE DE PERFORMANCE

PROG	OBJECT SPEC	RESULTATS	ACTIONS	INDICATEURS	REF	cible			FICHE INDICATEURS	
					2018/2019	2020	2021	2022	Sources de données	Responsable
PDCET	Renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base et accroître le revenu en milieu rural	L'accès des populations aux infrastructures socio-économiques de base en milieu rural, est amélioré.	PUDC	Nombre de personnes additionnelles (y compris les groupes vulnérables) ayant accès aux infrastructures de santé grâce au projet	-	70 000	300 000	450 000	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	PUDC
				Nombre de personnes additionnelles (y compris les groupes vulnérables) ayant accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement grâce au projet	360 000	120 000	350 000	574 000	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	PUDC
		L'accès des populations aux infrastructures routières et énergétiques est amélioré		Nombre de personnes additionnelles ayant accès à l'électricité grâce au projet	100 000	55 000	162 000	317 300	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	PUDC
				Nombre de villages ayant été désenclavés grâce au projet	812	250	785	1 335	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	
	Favoriser le désenclavement, le développement durable et la sécurité des zones et axes frontaliers	La mobilité des personnes, des biens et des services et l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base sont améliorés	PUMA	Linéaire de réseau routier et d'ouvrages de franchissement (pistes, routes, ponts...) réalisés	47	13,9	15	40	PV de réception des travaux Rapports d'activités	PUMA
		Les revenus des ménages ont augmenté		Nombre d'infrastructures et d'équipements sociaux de base réalisés	81	22	27	45	PV de réception Rapports d'activités	PUMA
		La sécurité des personnes et des ressources est renforcée		Proportion de ménages bénéficiaires d'activités de promotion économique	16%	28%	41%	60%	PV de réception, Enquêtes, Rapport d'activités	PUMA
				Taux d'infrastructures de sécurité et de services déconcentrés construites et /ou équipées	12%	26%	39%	63%	PV de réception Rapports d'activités	PUMA
	Développer des infrastructures routières en vue d'améliorer la mobilité urbaine et la sécurité des personnes et des biens favoriser l'accès aux infrastructures et équipements connexes	Les niveaux de services des voiries sont améliorés	PROMOVILLE	Linéaire de voiries (Km) de voiries aménagés et réhabilités	13	78	141	244	Rapports d'activités	PROMOVILLES
		Les équipements socio-économiques sont réalisés		Linéaire d'éclairage public aménagé	1354	78000	141000	244000		
		Les ménages sont mieux protégés contre les inondations		Nombre d'infrastructures aménagés, construits ou réhabilités et équipés	0	20	40	50		
				Linéaire d'ouvrages d'assainissement des eaux pluviales (km)	28,3	80	143	143		
			Nombre de bassins aménagés contre les inondations	0	2	6	8			

PROG	OBJECT SPEC	RESULTATS	ACTIONS	INDICATEURS	REF	cible			FICHE INDICATEURS				
					2018/2019	2020	2021	2022	Sources de données	Responsable			
				Superficie protégée contre les inondations récurrentes	0	2	6	8					
PES	Etendre la couverture maladie de base à au moins 75% de la population du Sénégal d'ici 2021	La population sénégalaise bénéficie d'une couverture du risque maladie	PROTECTION	Taux de couverture par les mutuelles de santé communautaires	19%	59%	64%	64%	Rapport de performances 2018 et CMR de l'ANACMU	ANACMU			
				Taux de pénétration dans les mutuelles de santé	45,8%	95%	95%	95%					
				Pourcentage de bénéficiaires du PNBSF et de la CEC enrôlés dans les mutuelles de santé	46%	95%	95%	95%					
												Etat de paiement	Direction de la Gestion des programmes de filets sociaux
												Rapport bilan du DGPFS	
								Nombre de ménages bénéficiaires de bourses familiales	300 000	300 000	300 000	300 000	Rapport bilan du CSA
				% de ménages bénéficiaires ayant reçu les quatre paiements trimestriels de l'année	95%	98%	99%	99%					
		Les besoins d'urgence et les appuis en faveur des populations pauvres et vulnérables sont mieux pris en charge	SOLIDARITE	% de demandes d'assistance satisfaites dans le cadre de la solidarité nationale	ND	11%	12%	15%	Rapport bilan du FSN	Fonds de Solidarité Nationale			
PCGA	Promouvoir une gouvernance inclusive, transparente et équitable	Définir un cadre cohérent de pilotage sectoriel	Pilotage	Adoption du décret portant organisation du Ministère	NON	OUI	OUI	OUI		CABINET			
		Assurer une correcte exécution du budget	Coordination Administrative	Taux d'exécution budgétaire	75%	90%	90%	90%	SIGFIP	DAGE			
		Veiller à la bonne exécution des marchés		Nombre de marchés passés à bonne date						CPM			
		Veiller à la qualité/pertinence des projets	Coordination technique	Nombre de projets évalués (mi-parcours et finale)						D.EVAL			
		Nombre de nouveaux projets évalués ex ante											

## V. PROGRAMMATION TRIENNALE DES CRÉDITS

Libellé Programme	Libellé Titre	2020		2021		2022	
		Montant AE	Montant CP	Montant AE	Montant CP	Montant AE	Montant CP
COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	Biens et services	-	402 522 292	-	402 522 292	-	402 522 292
COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE	Dépenses de Personel	-	110 483 000	-	110 483 000	-	110 483 000
<b>TOTAL COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE</b>		<b>-</b>	<b>513 005 292</b>	<b>-</b>	<b>513 005 292</b>	<b>-</b>	<b>513 005 292</b>
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Biens et services	-	139 646 000	-	139 646 000	-	139 646 000
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Dépenses de Personnel	-	295 533 155	-	295 533 155	-	295 533 155
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Investissement exécutés par l'Etat	182 047 339 497	20 030 000 000	30 000 000	78 647 799 733	30 000 000	6 366 883 599
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Transferts en capital	15 000 000 000	15 000 000 000	16 635 640 000	18 033 200 000	32 953 235 656	42 689 239 412
<b>TOTAL DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE</b>		<b>197 047 339 497</b>	<b>35 465 179 155</b>	<b>16 665 640 000</b>	<b>97 116 178 888</b>	<b>32 983 235 656</b>	<b>49 491 302 166</b>
EQUITE SOCIALE	Biens et services	-	22 400 000	-	22 400 000	-	22 400 000
EQUITE SOCIALE	Dépenses de Personnel	-	27 461 000	-	27 461 000	-	27 461 000
EQUITE SOCIALE	Investissement exécutés par l'Etat	24 593 366 000	8 593 366 000	-	8 000 000 000	-	8 000 000 000
EQUITE SOCIALE	Transferts Courants	-	25 304 142 825	-	25 304 142 825	-	25 304 142 825
EQUITE SOCIALE	Transferts en capital	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000
<b>TOTAL EQUITE SOCIALE</b>		<b>56 043 366 000</b>	<b>65 397 369 825</b>	<b>31 450 000 000</b>	<b>64 804 003 825</b>	<b>31 450 000 000</b>	<b>64 804 003 825</b>
<b>TOTAL BUDGET DU MINISTERE</b>		<b>253 090 705 497</b>	<b>101 375 554 272</b>	<b>48 115 640 000</b>	<b>162 433 188 005</b>	<b>64 433 235 656</b>	<b>114 808 311 283</b>

## VI. BUDGÉTISATION EN AE-CP DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Tableau de budgétisation en AE-CP des projets d'investissement

PROG	ACTIONS	PROJETS D'INVESTISSEMENT	2020		2021		2022	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	COORDINATION DEV. COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Projet de dév. communautaire et d'inclusion sociale (PDCIS)	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
		Total PDCIS	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000
	PROMOVILLES	Développement des infrastructures routières	87 570 393 980	10 106 000 000	4 106 000 000	53 372 947 579	4 106 000 000	18 842 003 756
		Aménagement et mesures connexes	12 300 000 000	3 300 000 000	378 000 000	8 500 500 000	950 707 800	950 707 800
		Gestion du programme Promovilles	2 594 000 000	1 594 000 000	748 440 000	1 248 440 000	1 882 401 444	2 382 401 444
	Total PROMOVILLES		102 464 393 980	15 000 000 000	5 232 440 000	63 121 887 579	6 939 109 244	22 175 113 000
	PUDC	Accès à l'énergie	20 961 484 751	4 530 000 000	1 727 800 000	8 174 386 963	4 345 589 780	4 650 817 980
		Accès aux services sociaux de base	30 905 915 383	3 560 000 000	1 335 600 000	6 364 500 837	3 359 167 560	3 359 167 560
		Appui à la transformation de l'agriculture	12 240 002 279	1 440 000 000	554 400 000	3 712 640 636	1 394 371 440	1 608 399 541
		Désenclavement	19 959 569 260	3 020 000 000	655 200 000	6 904 543 254	1 647 893 520	1 676 711 054
		Environnement et économie verte	867 691 197	500 000 000	-	417 822 388	-	32 046 421
		Gestion du programme PUDC	4 618 282 647	1 950 000 000	567 000 000	1 392 018 076	1 247 000 000	1 503 763 343
	Total PUDC		89 552 945 517	15 000 000 000	4 840 000 000	26 965 912 154	11 994 022 300	12 830 905 899
	PUMA	Activités génératrices de revenus	596 000 000	596 000 000	466 200 000	466 200 000	1 172 539 620	1 172 539 620
		Electrification rurale	175 000 000	175 000 000	220 500 000	220 500 000	554 579 550	554 579 550
		Gestion du programme PUMA	962 600 000	962 600 000	1 740 676 000	1 740 676 000	3 800 000 000	3 800 000 000
		Infrastructures sanitaires	1 260 000 000	1 260 000 000	1 260 000 000	1 260 000 000	1 260 000 000	1 260 000 000
		Infrastructures scolaires	669 600 000	669 600 000	844 200 000	844 200 000	2 123 247 420	2 123 247 420
		Infrastructures de sécurité	477 800 000	477 800 000	893 340 000	893 340 000	2 246 839 434	2 246 839 434
		Pistes de désenclavement	459 000 000	459 000 000	684 684 000	684 684 000	1 722 048 728	1 722 048 728
Réalisation adductions eau potable		400 000 000	400 000 000	453 600 000	453 600 000	1 140 849 360	1 140 849 360	
Total PUMA		5 000 000 000	5 000 000 000	6 563 200 000	6 563 200 000	14 020 104 112	14 020 104 112	
<b>Total Développement communautaire et Equité territoriale</b>		<b>197 047 339 497</b>	<b>35 030 000 000</b>	<b>16 665 640 000</b>	<b>96 680 999 733</b>	<b>32 983 235 656</b>	<b>49 056 123 011</b>	
EQUITE SOCIALE	PROTECTION SOCIALE	Allocation bourses de sécurité familiale	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000	31 450 000 000
		Filets sociaux	24 000 000 000	8 000 000 000	-	8 000 000 000	-	8 000 000 000
		PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES - DOOLEL CMU	593 366 000	593 366 000	-	-	-	-
Total Protection sociale		56 043 366 000	40 043 366 000	31 450 000 000	39 450 000 000	31 450 000 000	39 450 000 000	
<b>Total Equité sociale</b>		<b>56 043 366 000</b>	<b>40 043 366 000</b>	<b>31 450 000 000</b>	<b>39 450 000 000</b>	<b>31 450 000 000</b>	<b>39 450 000 000</b>	
<b>TOTAL SECTION 84</b>		<b>253 090 705 497</b>	<b>75 073 366 000</b>	<b>48 115 640 000</b>	<b>136 130 999 733</b>	<b>64 433 235 656</b>	<b>88 506 123 011</b>	

Par défaut, les financements internes sont budgétisés en AE=CP étant entendu que les contrats des marchés sur ressources internes sont généralement annualisés. Par contre, pour les financements externes, les accords de crédits ou les conventions permettant de lancer des marchés sur l'horizon pluriannuel, nous avons sommé les prévisions de décaissement pour les positionner en AE dès 2020



## VII. CONCLUSION

Le suivi évaluation de la politique sectorielle opérationnalisée par le DPPD part des données de chaque projet annuel de performance (PAP) dont la matrice des indicateurs sera traduite en cadre de mesure du rendement (CMR) traduit dans le PTBA qui fera l'objet d'un suivi trimestriel et d'une évaluation opérationnelle annuelle à travers le RAP.

### 7.1 Dispositif sectoriel de suivi opérationnel

Le dispositif sectoriel de suivi sera piloté par la Cellule d'études et de planification du MDCEST en relation avec la DAGE sur la base des données opérationnelles du suivi des PAP supervisé par les RPROG. La Cellule va animer le système de suivi en s'appuyant sur un Comité technique formé des points focaux des structures opérationnelles des 3 programmes budgétaires du Ministère dont ils remontent les données des différents indicateurs des cadres de mesure du rendement.

A la fin de chaque trimestre, les PF sont chargés de remonter toutes les données à la Cellule qui va les consolider par programme et éditer un rapport trimestriel de synthèse pour assurer le suivi de l'avancement des différents PAP.

### 7.2 Evaluation de la performance

La capitalisation des données du suivi trimestriel servira de base à l'évaluation de la performance annuelle du MDCEST qui se traduira par la production d'un RAP en début de N+1 à l'élaboration duquel la DAGE, la CEP et la DEV vont se mobiliser dans une démarche collaborative.

### 7.3 Système d'information sectoriel

Le système d'information sectoriel devrait s'enrichir de la capitalisation de l'expérience des différentes structures autonomes pour concevoir une plateforme unifiée où toutes les données relatives aux indicateurs, à leurs métadonnées et aux cibles seront implantées et périodiquement mises à jour et alimentées par les PF des structures pour faciliter la génération automatique des rapports.

# ANNEXE PROJETS ANNUEL DE PERFORMANCE - PAP



## Présentation du programme

### a) Identité du Programme

Le Programme 1 de Développement communautaire et Équité territoriale met en œuvre la politique de contribution à un développement territorial équilibré et équitable qui participe à un aménagement harmonieux du territoire par la réduction des disparités spatiales et la viabilisation durable du cadre de vie.

Il s'agit de répondre à la demande sociale par l'approche en grappes de services, la recherche de synergie, la participation et l'implication des parties prenantes, le renforcement des capacités en vue de promouvoir la pérennisation, la promotion de processus des infrastructures et travaux à haute intensité de main d'œuvre.

C'est également une approche intégrée et collaborative avec les ministères sectoriels, les collectivités territoriales et les autres programmes pour une synergie et une complémentarité des interventions.

Enfin, Il s'inscrit également dans une logique de développement durable à travers la protection de l'environnement et la prise en compte du Genre qui sont des principes opératoires du Programme.

Ce programme dont l'objectif est de « Réduire les disparités spatiales par le développement d'infrastructures modernes et structurantes et un aménagement harmonieux de toutes les échelles du territoire » est structuré en trois actions dont les objectifs spécifiques sont :

- Pour le PUDC, renforcer l'accès des populations aux services sociaux de base et accroître le revenu en milieu rural ;
- Pour le PUMA, moderniser les axes et territoires frontaliers et améliorer les conditions de vie des populations dans lesdites zones ;
- Pour PROMOVILLES, développer des infrastructures en vue d'améliorer la mobilité urbaine et la sécurité des personnes et des biens, de renforcer le réseau d'assainissement des eaux pluviales et d'éclairage public, et favoriser l'accès aux infrastructures et équipements connexes.

### b) Stratégie opérationnelle du Programme en 2020

Pour le PUDC, il s'agit d'accélérer la finalisation des travaux de la phase 1 afin de renforcer la mise en œuvre de la phase 2 (lancée depuis juillet 2018) avec les projets financés par la Banque Islamique de Développement (BID) et la Banque Africaine de Développement (BAD).

Pour PROMOVILLES, la stratégie opérationnelle portera sur l'aménagement de voiries, la réalisation de lignes d'éclairage publique, l'aménagement de caniveaux pour le drainage des eaux de pluie, la formation des acteurs locaux sur les principes

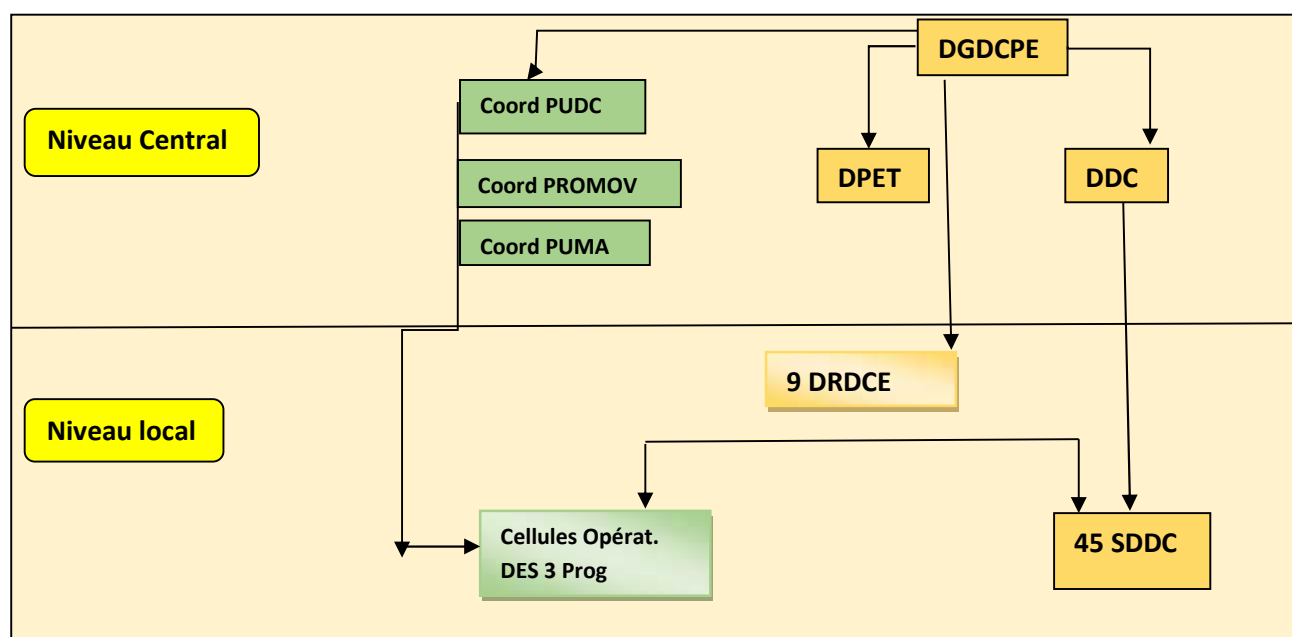
de l'Acte III de la décentralisation, la mise en place de SIG dans 13 commune et la réalisation d'infrastructures socio-économique.

Pour le PUMA, la stratégie portera sur la réalisation d'infrastructures de désenclavement, d'infrastructures et d'équipements sociaux de base (Santé, Education, Hydraulique et Assainissement, Electrification, Jeunesse), de Promotion économiques à travers la formation, l'appui à la promotion des jeunes, l'autonomisation des femmes et la réalisation d'Activités génératrices de revenus, la protection de l'environnement et la construction et équipements d'infrastructures de sécurité et des services déconcentrés.

Enfin, la Direction du Développement communautaire mettra l'accent sur la réalisation du Schéma directeur du Développement communautaire

### c) Cartographie administrative du programme

En plus des cellules de gestion de ces programmes opérationnels déclinés en Actions, le programme mobilise également les deux Directions du Développement communautaire et de l'Equité territoriale et les 9 directions régionales ainsi que les 45 Services départementaux du Développement communautaire supervisés par la Direction générale du développement communautaire et de la promotion de l'Equité.



Les résultats opérationnels visés en 2020 sont :

- L'accès des populations aux infrastructures socio-économiques de base en milieu rural, est amélioré
- L'accès des populations aux infrastructures routières et énergétiques est amélioré
- La mobilité des personnes, des biens et des services et l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base sont améliorés
- Les revenus des ménages ont augmenté à travers la réalisation d'AGR
- La sécurité des personnes et des ressources est renforcée par la réalisation d'infrastructures de sécurité terrestre et de services déconcentrés

## 2 PRESENTATION DU CADRE DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

OBJECTIFS SPECIFIQUES	RSULTS ATTENDUS	ACTIONS	INDICATEURS	METHOD COLLECTE	REFERENCE	CIBLE 2020
Lutter contre les inégalités sociales en Améliorant l'accès aux infrastructures Et équipements socio-économiques de base	L'accès à l'eau potable est amélioré	PUDC	Nombre de personnes (y compris les groupes vulnérables) ayant accès à l'eau potable grâce au projet	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	360 000	480 000
	L'accès à l'énergie est renforcé		Nombre de personnes ayant accès à l'électricité grâce au projet	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	100 000	155 000
	Les villages sont désenclavés		Nombre de villages ayant été désenclavés grâce au projet	Rapports PUDC, Revue annuelle sectorielle	812	1 062
Favoriser le désenclavement, le développement durable et la sécurité des zones et axes frontaliers	La mobilité des personnes, des biens et des services et l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base sont améliorés	PUMA	Linéaire de réseau routier réalisé	PV de réception des travaux Rapports d'activités	47	13,9
			Nombre d'infrastructures et d'équipements sociaux de base réalisés	PV de réception Rapports d'activités	81	22
	Les revenus des ménages ont augmenté		Proportion de ménages bénéficiaires d'activités de promotion économique	PV de réception, Enquêtes, Rapport d'activités	16%	28%
	La sécurité des personnes et des ressources est renforcée		Taux d'infrastructures de sécurité et de services déconcentrés construites et/ou équipées	PV de réception Rapports d'activités	12%	26%
Développer des infrastructures en vue d'améliorer la mobilité urbaine, la sécurité des personnes et des biens, de renforcer le réseau d'assainissement des eaux pluviales et d'éclairage public et favoriser l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base.	Les niveaux de services des voiries sont améliorés	PROMOVILLE	Nombre de Km de voiries aménagés et réhabilités	Levée Topographique	13 Km	78km
	La gestion des territoires communaux est optimisée grâce au SIG		Niveau de fonctionnalité du SIG (%)	Enquêtes et analyse auprès des services techniques communaux et ANAT	0%	80%
	Les ménages sont mieux protégés contre les inondations		Pourcentage des ménages vivant dans les zones ciblées protégés contre les inondations récurrentes	Mesurer la vulnérabilité par rapport à une pluie décennale ou moindre. Avant le commencement du Programme, 7 200 ménages sont exposés aux inondations récurrentes dans les zones d'intervention.	0%	30%

### 3 Présentation du programme 1

#### 3.1 Présentation des crédits par Actions et nature économique

ACTIONS	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	COURANTS	INVESTISSEMENT EXECUTE PAR L'ETAT		TRANSFERTS EN CAPITAL		TOTAL	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
COORD PDCET	295 533 155	139 646 000	-	30 000 000	30 000 000	-	-	30 000 000	465 179 155
PROMOVILLES	-	-	-	97 464 393 980	10 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	102 464 393 980	15 000 000 000
PUDC	-	-	-	84 552 945 517	10 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	89 552 945 517	15 000 000 000
PUMA	-	-	-	-	-	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>295 533 155</b>	<b>139 646 000</b>	<b>-</b>	<b>182 047 339 497</b>	<b>20 030 000 000</b>	<b>15 000 000 000</b>	<b>15 000 000 000</b>	<b>197 047 339 497</b>	<b>35 465 179 155</b>

Ce programme budgétaire mobilise 35.465.179.155 FCFA, soit 35% des dotations prévisionnelles toutes ressources confondues et 47 % des investissements.

Avec 15.465.179.155 FCFA, les ressources internes correspondent à 44% du total de la dotation dont 15.000.000.000 FCFA également partagés entre le PUDC, le PROMVILLES et le PUMA et 30.000.000 pour le compte du PDCIS. Les 56% restant sont alimentés par la contribution des partenaires notamment la BAD, la BID et le FSD pour le compte du PROMOVILLES et du PUDC.

En effet ce programme budgétaire regroupe les programmes spéciaux opérationnels phares du PSE : PUDC, PUMA et PROMOVILLES. Ce sont des programmes dont la plupart des marchés sont à l'arrêt du fait d'arriérés de paiement et décomptes non honorés A titre d'exemple, la phase 1 du PUDC qui devait être bouclée depuis juin 2018 traîne un lourd passif qui risque de compromettre gravement les résultats du programme. C'est pareil pour PROMOVILLES, alors que PUMA est, à ce jour, très loin des prévisions de dotation du plan de financement initialement défini.

#### 3.2 Evolution des crédits HPC du programme

Nature dépense	Exec 2018	LFI/LFR 2019	DOT PREV 2020	VARIATION	JUSTIFICATION
Personnel	ND	777 254 864	295 533 155	15 545 098	
Biens et Services	ND	124 709 000	139 646 000	20 210 000	Nouvelle création, Nouveaux besoins pour les Directions Générale, de la Promotion de l'Equité territoriale, de l'Evaluation ainsi que les 9 Direction régionales sans compter les 45 services départementaux
<b>Investissement Etat</b>				<b>-</b>	
AE	ND		<b>182 047 339 497</b>	<b>182 047 339 497</b>	Prévisions de tirage des projets financés par la BAD, la BID et le FSD dont la plupart des marchés sont signé ou en voie de l'être
CP	ND	23 208 526 487	<b>20 030 000 000</b>	<b>-3 178 526 487</b>	Prise en compte des prévisions de tirages desdits projets
<b>Transferts en capital</b>				<b>-</b>	
AE	ND		15 000 000 000	15 000 000 000	Nécessité de renforcer la dotation par des crédits additionnels pour éponger les arriérées, les dettes et assurer la contrepartie du financement des PTF
CP	ND	24 268 599 988	15 000 000 000	-9 268 599 988)	
<b>Total AE</b>	<b>ND</b>	<b>0</b>	<b>197 047 339 497</b>	<b>197 047 339 497</b>	
<b>Total CP</b>	<b>ND</b>	<b>47 477 126 475</b>	<b>35 030 000 000</b>	<b>-12 447 126 475</b>	

### 3.3 Justification des dépenses par nature

#### a) Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	COORDINATION DEV. COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Hierarchie A	7	42 385 000
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	COORDINATION DEV. COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Hierarchie B	49	230 270 219
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	COORDINATION DEV. COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Hierarchie C	5	16 820 936
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	COORDINATION DEV. COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Hierarchie D	3	6 057 000
<b>Total DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE</b>			<b>64</b>	<b>295 533 155</b>

Pour un effectif total de 64, la dotation de 295.533.155 FCFA correspond à 68% de la masse salariale totale de la section relatifs surtout aux personnels de la coordination du Développement communautaire.

#### b) Dépenses de biens et services et transferts courants

ARTICLES	2 019	2 020	VARIATION	JUSTIFICATIONS
D_6011_Fournitures de bureau	24 422 000	20 989 188	- 3 432 812	Nouvelle création. Enormes besoins de Fonctionnement pour les nouvelles directions
D_6012_Matériel et produits d'entretien	8 720 000	10 357 740	1 637 740	
D_6013_Consommables informatiques	12 265 000	18 720 882	6 455 882	
D_6014_Carburant	43 557 000	45 934 412	2 377 412	
D_6016_Abonnements	900 000	500 000	- 400 000	
D_6099_Autres achats de biens	2 050	1 691 810	1 689 760	
D_6111_Frais de mission à l'intérieur du pays	1 000 000	5 000 000	4 000 000	
D_6141_Entretien et maintenance matériel informatique	-	2 000 000	2 000 000	
D_6146_Entretien et réparation véhicules	3 661 000	5 000 000	1 339 000	
D_6149_Autres entretien et maintenance	8 416 000	8 439 640	23 640	
D_6173_Conférences, congrès, séminaires	5 363 000	4 200 000	- 1 163 000	
D_6222_Honoraires et commissions		6 000 000	6 000 000	
D_6229_Autres prestations de services	13 355 000	10 812 328	- 2 542 672	
<b>TOTAL</b>	<b>121 661 050</b>	<b>139 646 000</b>	<b>17 984 950</b>	

#### c) Dépenses d'investissement

ARTICLES	2019	2 020	VARIATION	JUSTIFICATION
D_6489_Autres transferts en capital	ND	15 000 000 000		
D_9429_AUTRES EMPRUNTS	ND	20 000 000 000		
I_6014_Carburant	ND	8 000 000		
I_6611_Soldes et accessoires	ND	18 181 818		
I_6652_Cotisations sociales IPRES	ND	2 545 455		
I_6653_Cotisations sociales CSS	ND	1 272 727		
	<b>ND</b>	<b>35 030 000 000</b>		

- Tableau des échéanciers AE associées aux CP

ACTIONS	ACTIVITE	MONTANT EXECUTE EN 2018		2019		2020		VARIATION	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
COORDINATION DEV. COMMUNAUTAIRE ET EQUITE TERRITORIALE	Projet de dev. communautaire et d'inclusion sociale (PDCIS)	ND	ND	ND	ND	30 000 000	30 000 000		
PROMOVILLES	Développement des infrastructures routières	ND	ND	ND	29 440 025 662	87 570 393 980	10 106 000 000		
	Aménagement et mesures connexes	ND	ND	ND	ND	12 300 000 000	3 300 000 000		
	Gestion du programme Promovilles	ND	ND	ND	ND	2 594 000 000	1 594 000 000		
PUDC	Accès à l'énergie	ND	ND	ND	ND	20 961 484 751	4 530 000 000		
	Accès aux services sociaux de base	ND	ND	ND	742 500 825	30 905 915 383	3 560 000 000		
	Appui à la transformation de l'agriculture	ND	ND	ND	ND	12 240 002 279	1 440 000 000		
	Désenclavement	ND	ND	ND	2 493 599 988	19 959 569 260	3 020 000 000		
	Environnement et économie verte	ND	ND	ND	6 500 000 000	867 691 197	500 000 000		
	Gestion du programme PUDC	ND	ND	ND	ND	4 618 282 647	1 950 000 000		
PUMA	Activités génératrices de revenus	ND	ND	ND	ND	596 000 000	596 000 000		
	Electrification rurale	ND	ND	ND	ND	175 000 000	175 000 000		
	Gestion du programme PUMA	ND	ND	ND	ND	962 600 000	962 600 000		
	Infrastructures sanitaires	ND	ND	ND	ND	1 260 000 000	1 260 000 000		
	Infrastructures scolaires	ND	ND	ND	ND	669 600 000	669 600 000		
	Infrastructures de sécurité	ND	ND	ND	ND	477 800 000	477 800 000		
	Pistes de désenclavement	ND	ND	ND	ND	459 000 000	459 000 000		
Réalisation adductions eau potable	ND	ND	ND	ND	400 000 000	400 000 000			



#### d) Sources de financement du programme

ACTION	ACTIVITE	SOURCES DE FINANCEMENTS	
		RES. INTERNES	RES. EXTERNES
Coordination Dév Com et Equité territoriale	PDCIS	30 000 000	-
	Supervision de l'Equité territ	22 000 000	
	Supervision departe	94 946 000	
	Supervision du Dev Com	318 233 155	
PROMOVI LLES	Developpemnt Infrastructure	4 106 000 000	6 000 000 000
	Aménagements et Mesures connexes	300 000 000	3 000 000 000
	Gestion du Programme	594 000 000	1 000 000 000
PUDC	Accès à l'Energie	1 530 000 000	3 000 000 000
	Accès aux Serv soc de base	1 060 000 000	2 500 000 000
	Appui Transf de l'Agric	440 000 000	1 000 000 000
	Désenclavement	1 520 000 000	1 500 000 000
	Environnement et Eco verte	-	500 000 000
	Gestion du Programme	450 000 000	1 500 000 000
PUMA	Activités génératrices de revenus	596 000 000	-
	Electrification rurale	175 000 000	-
	Gestion du programme PUMA	962 600 000	-
	Infrastructures sanitaires	1 260 000 000	-
	Infrastructures scolaires	669 600 000	-
	Infrastructures de sécurité	477 800 000	-
	Pistes de désenclavement	459 000 000	-
	Réalisation adductions eau potable	400 000 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 465 179 155</b>	<b>20 000 000 000</b>	

### 3.4 Présentation des structures autonomes rattachées

	ACTIVITES	MONTANTS PREV	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	CIBLES
PROMOVILLES	Aménagement et mesures connexes	4 252 500 000	les ménages sont mieux protégés contre les inondations	Linéaire (km) de réseaux d'assainissement des E.P Linéaire (km) d'éclairage public aménagé	
	Appui aux Collectivités territoriales	200 250 000	La gestion des territoires communaux est optimisée grâce au SIG	Nombre de BDU Nombre d'élus et services techniques formés	
	Développement des Infrastructures routières	35 897 756 401	Les services de voirie sont améliorés	Linéaire (km) de voiries aménagés et réhabilités	
	Gestion du Prog PROMOVILLES	1 230 000 000			
PUDC	ACCES A L'ENERGIE	14 209 669 588			
	ACCES AUX SSB	25 877 014 546			
	APPUI A LA TRANSF DE L'AGRIC	8 867 733 542			
	DESENCLAVEMENT	12 681 408 472			
	ENVIRONNEMENT ET ECO VERTE	417 822 388			
	Gestion du Prog PUDC	3 536 501 228			
PUMA	DESENCLAVEMENT PHYSIQUE ET NUMERIQUE	459 000 000	La mobilité des personnes, des biens et des services et l'accès aux infrastructures et équipements sociaux de base sont améliorés	Linéaire de réseau routier et d'ouvrages de franchissement réalisé (pistes, routes, ponts...)	13,9
	INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX DE BASE	1 474 600 000		Nombre d'infrastructures et d'équipements sociaux de base réalisés	22
	PROMOTION ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENT	596 000 000	Les revenus des ménages ont augmenté	Proportion de ménages bénéficiaires d'activités de promotion économique	28%
	SECURITE FRONTALIERE	477 800 000	La sécurité des personnes et des ressources est renforcée	Taux d'infrastructures de sécurité et de services déconcentrés construites et/ou équipées	26%
	GESTION PUMA	1 492 600 000			

# PAP - PROGRAMME EQUITE SOCIALE

## 1. Présentation du programme

### a) Identité du Programme

Le Programme 2 d'Equité sociale met en œuvre la politique de promotion d'un développement social équitable et inclusif adossé au principe de « ne laisser personne de côté ».

Cette politique est guidée par la volonté des autorités de mener des actions hardies pour lutter contre la pauvreté par le développement d'un système de solidarité nationale solide basé sur un ciblage précis permettant d'identifier les ménages vulnérables à qui on verse des transferts monétaires réguliers mais conditionnés par le renforcement du capital humain de leur membre (Education, Santé et nutrition).

C'est ainsi qu'une enquête lancée par l'ANSD en 2013 a permis de définir un Registre national unique (RNU) dans lequel, à partir d'un ciblage sélectif basé sur la définition officielle de la pauvreté par l'ANSD, sont inscrits les ménages les plus vulnérables qui vont bénéficier des BSF mais également de la CMU à partir de son institution en 2015.

Bref ce programme qui développe également d'autres mécanismes de solidarité et de protection a pour objectif de :

« Lutter contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et protéger les catégories vulnérables en vue d'un développement social équitable et inclusif » avec 2 objectifs spécifiques :

- Réduire la pauvreté extrême et favoriser le développement du capital humain des ménages pauvres et vulnérables ;
- Etendre la couverture maladie de base à au moins 75% de la population du Sénégal d'ici 2021 ;
- Assurer la résilience aux chocs alimentaires et la couverture des besoins des cérémonies religieuses.

Il mobilise la DGPSN, l'ANACMU mais également la Direction de l'Equité sociale ainsi que le Commissariat à la Sécurité alimentaire attaché au Cabinet et vise les résultats opérationnels suivants :

-75% de sénégalais bénéficie d'une couverture du risque maladie

-les projets/programmes de filets sociaux structurels et conjoncturels intégrés, sont développés

- Les besoins d'urgence et les appuis en faveur des populations pauvres et vulnérables sont mieux pris en charge

### b) Stratégie opérationnelle du Programme en 2020

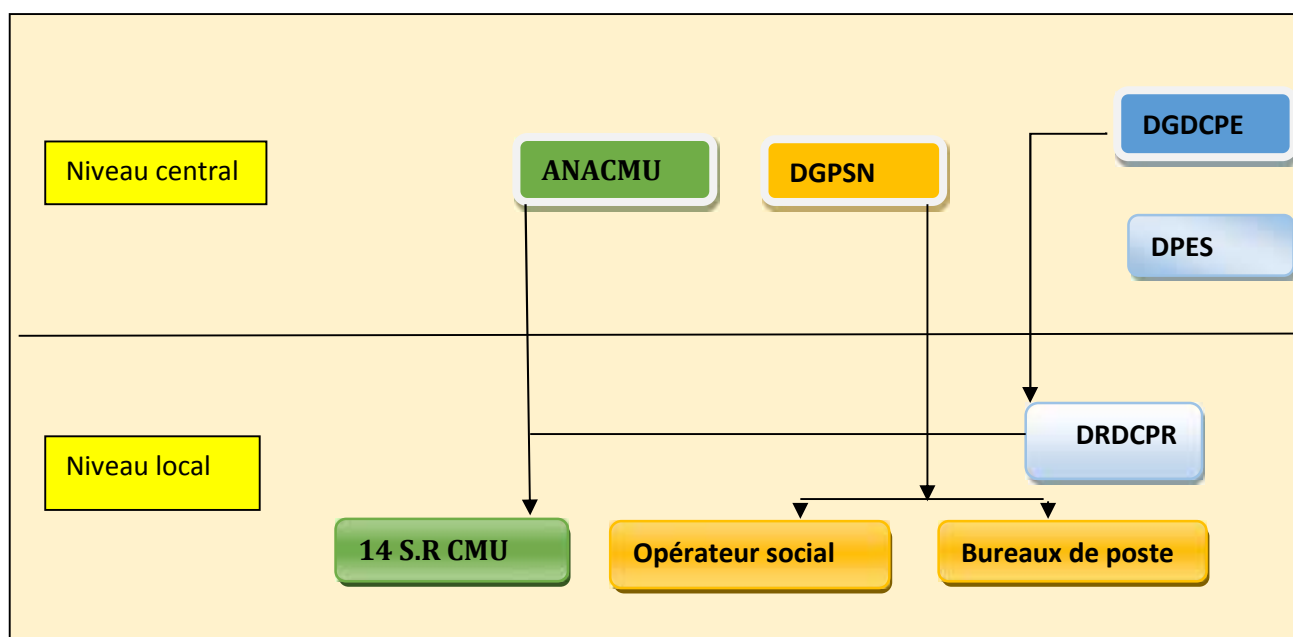
Pour la DGPSN, il s'agit de consolider la mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale et d'assurer l'accompagnement des ménages

bénéficiaires des projets et programmes de filets sociaux. Parallèlement le partenariat et la recherche-action autour des projets de sociaux sont développés.

Quant à l'ANACMU, elle va mettre le focus sur la communication de masse et de proximité, l'enrôlement des groupes organisés, le renforcement des capacités des organisations mutualistes (formation en GAFC, en SIGICMU), et l'équipement (en matériels informatiques, en motos) des organisations mutualistes ainsi que le suivi, la supervision et le contrôle (Administratif et médical).

Enfin, le Commissariat à la Sécurité alimentaire veillera à une bonne couverture des Cérémonies religieuses mais également à faire face aux éventuels chocs alimentaires à travers la mise à niveau du Stock de Sécurité alimentaire.

### c) Cartographie administrative du programme



## 2 Présentation du cadre de performance du programme

PROG	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RSLTS ATTENDUS	ACTIONS	INDICATEURS	METHOD COLLECTE	REFERENCE	CIBLE 2020	
2 PES	Réduire l'extrême pauvreté et favoriser le développement du capital humain des ménages pauvres et vulnérables	Les conditions socio-économiques des groupes vulnérables sont améliorées	PROT SOCIALE	Nombre de ménages bénéficiaires de bourses familiales	revue documentaire		300 000	
				% de ménages bénéficiaires ayant reçu les quatre paiements trimestriels de l'année	revue documentaire		98%	
				Nombre de ménages en situation d'insécurité alimentaire ayant bénéficié d'un appui	revue documentaire		10 800	
	Etendre la couverture maladie Universelle à au moins 75% de la population d'ici 2021	Au moins 95% des indigents et personnes vulnérables ciblés bénéficient d'une couverture du risque maladie à travers les mutuelles de santé			Pourcentage d'indigents et de personnes vulnérables ciblés pris en charge dans les mutuelles de santé	collecte de routine, exploitation des données dans le SIGICMU	95%	95%
		Au moins 95% de l'ensemble des ressources financières allouées à l'Agence de la CMU sont mobilisées dans les délais			Taux de mobilisation de l'ensemble des ressources financières allouées à l'Agence de la CMU dans les délais	Saisie routinière	95%	95%
		Le pilotage et la gestion de la CMU sont renforcés			Niveau de mise en œuvre du manuel de procédures administratives, comptables et financières (MPACF) de l'Agence de la CMU	Entretiens, interviews et traitements des données	NA	100%

### 3 PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME 2

#### 3.1 Présentation des crédits par Actions et nature économique

ACTIONS	Personnel	Biens et Services	Transferts courants	Investissement Etat		Transfert en capital		TOTAL	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Coord Equité sociale Protection	27 461 000	22 400 000	-	-	-	-	-	-	49 861 000
	-	-	25 304 142 825	24 593 366 000	8 593 366 000	31 450 000 000	31 450 000 000	56 043 366 000	65 347 508 825
<b>TOTAL</b>	<b>27 461 000</b>	<b>22 400 000</b>	<b>25 304 142 825</b>	<b>24 593 366 000</b>	<b>8 593 366 000</b>	<b>31 450 000 000</b>	<b>31 450 000 000</b>	<b>56 043 366 000</b>	<b>65 397 369 825</b>

Avec plus de la moitié de la dotation prévisionnelle, ce programme mobilise 65.397.369.825 FCFA, soit 64,51% du total budgétaire alimenté à hauteur de 56.804.003.825 FCFA par les ressources internes qui correspondent à 87% de la dotation du programme, le reste étant alimenté par la Banque mondiale et la JICA.

#### 3.2 Evolution des crédits du programme

Nature dépense	Exec 2018	LFI/LFR 2019	DOT PREV 2020	VARIATION	JUSTIFICATION
Personnel	ND	38 147 000	27 461 000		
Biens et Services	ND	10 000 000	22 400 000		
Transferts courants	ND	20 895 000 000	25 304 142 825		
INVESTISSEMENT ETAT					
AE	ND		24 593 366 000	24 593 366 000	
CP	ND		8 593 366 000	8 593 366 000	
TRANSFERTS EN CAPITAL					
AE	ND		31 450 000 000	31 450 000 000	
CP	ND		31 450 000 000	31 450 000 000	
<b>Total AE</b>	ND	0	56 043 366 000	56 043 366 000	
<b>Total CP</b>	ND	0	40 043 366 000	40 043 366 000	

### 3.3 Justification des dépenses par nature

#### a) Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	Hiérarchie	Effectif	Masse salariale
EQUITE SOCIALE	COORDINATION EQUITE SOCIALE	Hiérarchie A	1	27 461 000
<b>Total EQUITE SOCIALE</b>			<b>1</b>	<b>27 461 000</b>

Ce tableau traduit un déficit considérable au titre des effectifs de la nouvelle Direction de la Promotion de l'Equité sociale dont le besoin en RH mérite d'être comblé.

#### b) Dépenses de biens et services et transferts courants

ARTICLES	2 019	2 020	VARIATION	JUSTIFICATIONS
D_6011_Fournitures de bureau	1 000 000	1 000 000	-	
D_6013_Consommables informatiques	1 500 000	1 500 000	-	
D_6014_Carburant	5 000 000	4 000 000	- 1 000 000	
D_6015_Petits matériels de bureau	-	3 000 000	3 000 000	
D_6016_Abonnements	500 000	500 000	-	
D_6111_Frais de mission à l'intérieur du pays	-	3 000 000	3 000 000	
D_6146_Entretien et réparation véhicules	2 000 000	2 000 000	-	
D_6173_Conférences, congrès, séminaires	-	2 400 000	2 400 000	
D_6222_Honoraires et commissions	-	5 000 000	5 000 000	
<b>Total Biens et Services</b>	<b>10 000 000</b>	<b>22 400 000</b>	<b>12 400 000</b>	
D_6419_Autres transferts courants aux établissements publics	18 225 000 000	22 804 142 825	4 579 142 825	
D_6499_Autres transferts courants	2 670 000	2 500 000 000	2 497 330 000	
D_6611		3 064 000	3 064 000	
<b>Total Transferts courants</b>	<b>18 227 670 000</b>	<b>25 307 206 825</b>	<b>7 079 536 825</b>	

#### c) Dépenses d'investissement

ARTICLES	2 019	2 020	VARIATION	JUSTIFICATIONS
D_9529_AUTRES SUBVENTIONS	nd	8 593 366 000	#VALEUR!	
D_6489Autres transferts en capital	21 065 420 703	31 450 000 000	10 384 579 297	

Tableau des échéanciers AE associées aux CP

ACTI ONS	ACTIVITE	MONTANT EXECUTE EN 2018		2019		2020		VARIATION	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROTE CTION SOCIA LE	Allocation bourses de sécurité familiale	ND	ND	ND	ND	31 450 000 000	31 450 000 000		
	Filets sociaux	ND	ND	ND	ND	24 000 000 000	8 000 000 000		
	PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES - DOOLEL CMU (JICA)	ND	ND	ND	ND	593 366 000	593 366 000		
Total Protection sociale		ND	ND	ND	ND	56 043 366 000	40 043 366 000		
		ND	ND	ND	ND	<b>56 043 366 000</b>	<b>40 43 366 000</b>		

#### d) Sources de financement du programme

ACTION	ACTIVITE	SOURCES DE FINANCEMENTS	
		RES. INTERNES	RES. EXTERNES
Coordinat	Supervision Equité sociale	49 861 000	
Protection sociale	Allocation BSF	31 450 000 000	
	Coordination Protection sociale	2 000 000 000	
	Filets sociaux		8 000 000 000
	CMU		
	Reconstitution du Stock de séc alim	1 300 000 000	
	CMU	22 004 142 825	
	Dolel CMU		593 366 000
<b>TOTAL</b>		<b>56 804 003 825</b>	<b>8 593 366 000</b>

#### 3.4 Présentation des structures autonomes rattachées

STRUCTURES	ACTIONS	Activités	MONTANT	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	CIBLE 2020
DGPSN	PROTECTION SOCIALE	ALLOCATION BOURSES	31 450 000 000	Les ménages vulnérables bénéficient de transferts monétaires conditionnels Le dispositif institutionnel de coordination et de régulation du système de protection sociale est renforcé	% de ménages bénéficiaires ayant reçu les quatre paiements trimestriels de l'année	59%
		Appui aux filets sociaux (IDA)	8 000 000 000		% de demande d'assistance satisfaite	11%
		Projet RdC Doolel CMU (JICA)	593 366 000		Taux de pénétration dans les mutuelles de santé	95%
ANACMU			Couverture CMU	22.004.142.825		
CSA		Stock de Sécurité alimentaire	1.300.000.000	Assurer la couverture des Cérémonies religieuses	Taux de couverture	100%
<b>TOTAL</b>			<b>43 118 678 833</b>			



## ANNEXE PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE - PAP



## Présentation du programme

### a) Identité du Programme

Le Programme de Pilotage, de Coordination et de gestion administrative (PCGA) met en œuvre la stratégie de promotion de la bonne gouvernance du « secteur » qui intègre la prise en compte de l'équité/égalité genre et la transparence dans la gestion de la commande publique. Cette stratégie arrimée à l'axe III du PSE relatif notamment à la bonne gouvernance intègre également les principes de la gestion vertueuse, la promotion de l'éthique, de la transparence, de l'inclusion inscrits au nombre des principes qui sous-tendent la vision.

Il se décompose en 3 Action :

- ✓ le Pilotage assuré par le Cabinet du Ministre,
- ✓ la Coordination administrative conduite par le Secrétariat général et ses services rattaché avec l'appui de la DAGE et
- ✓ la coordination technique qui mobilise la Direction de l'Évaluation, la Direction Générale du Développement communautaire et de la Promotion de l'Équité et ses démembrements régionaux mais sous la supervision du Secrétariat général, l'appui technique de la DAGE et la Coordination du Secrétariat permanent du Comité unique de Pilotage des programmes.

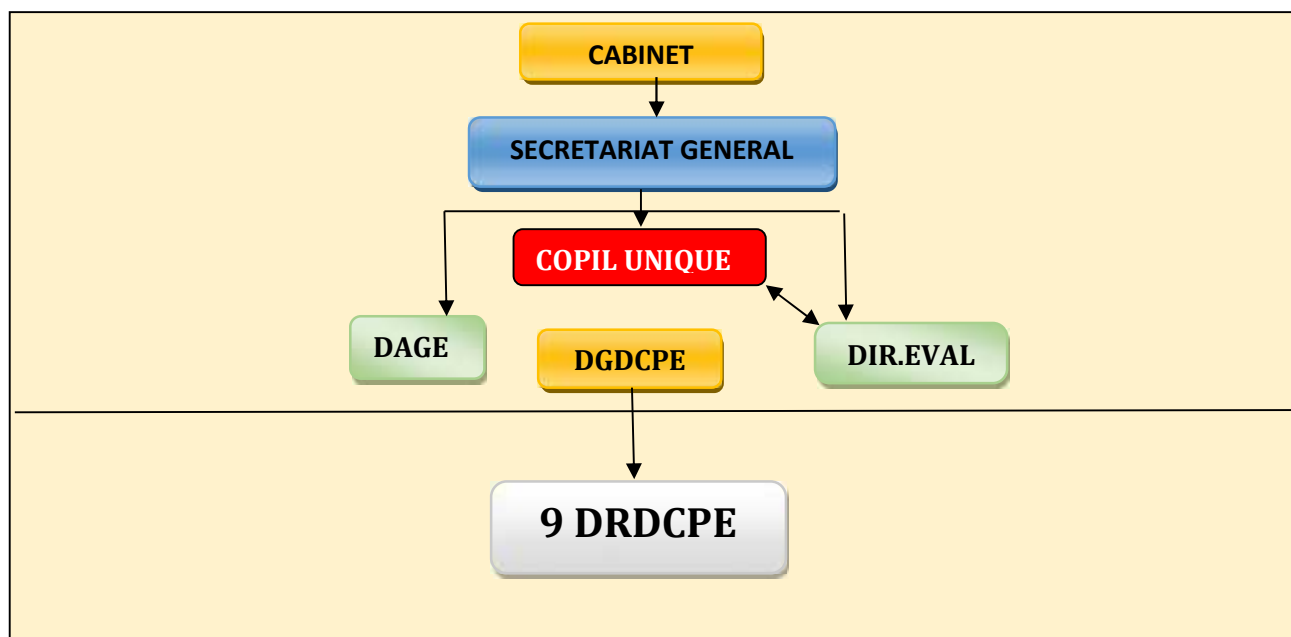
Ce programme est orienté vers l'objectif stratégique ministériel qui vise à « Mettre en place une gouvernance participative, inclusive, transparente garante de la performance de l'action publique au bénéfice de toutes les parties prenantes. Il se décline en quatre objectifs spécifiques :

- ✓ Développer un cadre cohérent de pilotage sectoriel ;
- ✓ Assurer une correcte exécution du budget ;
- ✓ Veiller à la bonne exécution des marchés dans le respect du CMP ;
- ✓ Mettre en œuvre une approche genre intégrée

### b) Stratégie opérationnelle du Programme en 2020

La stratégie opérationnelle consistera à consolider le nouveau cadre institutionnel, veiller à développer des synergies dynamiques avec tous les acteurs, assurer un suivi régulier de toutes les interventions et promouvoir la culture des résultats et la performance dans toutes les opérations.

### c) Cartographie administrative du programme



## 2 Présentation du cadre de performance du programme

ACTIONS	OBJECTIFS OPERAT.	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS	MODE DE CALCUL	METHODE DE COLLECTE	REFERENCE	CIBLE
PILOTAGE	Définir un cadre cohérent de pilotage sectoriel	Le cadre organique du MDCEST est rénové	Adoption du Décret portant organisation			NON(19)	OUI (2020)
COORDINATION ADMINISTRATIVE	Assurer une correcte exécution du budget	Le Budget est correctement exécuté	T.E.B	B.E/LFI		75%	90%
	Veiller à la bonne exécution des marchés	Les MP sont passés à bonne date	Nombre de marchés exécuté à bonne date		Exploitation des rapports d'audit		
COORDINATION TECHNIQUE	Veiller à la qualité et la pertinence des projets	Les projet du MDCEST sont évalués	Nombre de projets évalués (Mi-parcours et final)				
			Nombre de projets évalué ex ante				

Attente des données d'harmonisation prévues pour le CDP du PCGA

### 3 PRESENTATION DES CREDITS DU PROGRAMME SUPPORT

#### 3.1 Présentation des crédits par Actions et nature économique

ACTIONS	PERSONNEL	BIENS ET SERVICES	TRANSF COURANTS	INVESTISSEMENT EXECUTE PAR L'ETAT		TRANSFERTS EN CAPITAL		TOTAL	
	CP	CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PILOTAGE	110 483 000	78 759 456	-	-	-	-	-	-	189 242 456
COORD ADMIN	-	185 362 836	-	-	-	-	-	-	185 362 836
COORD TECHNIQUE		138 400 000	-	-	-	-	-	-	138 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>110 483 000</b>	<b>402 522 292</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>513 005 292</b>

Le PCGA présente un poids marginal de 0,5% sur le total prévisionnel et de 1,4% par rapport aux ressources nationales.

#### 3.2 Evolution des crédits du programme

Nature dépense	Exec 2018	LFI/LFR 2019	DOT PREV 2020	VARIATION	JUSTIFICATION
Personnel	ND	ND	110 483 000	110 483 000	NOUVELLE CREATION
Biens et Services	ND	ND	402 522 292	402 522 292	
Investissement Etat				-	
AE	ND		-	-	
CP	ND		-	-	
Transferts en capital				-	
AE	ND		-	-	
CP	ND		-	-	
<b>Total AE</b>	<b>ND</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total CP</b>	<b>ND</b>		<b>513 005 292</b>	<b>513 005 292</b>	

Pas d'investissement, ni de transferts courants

#### 3.3 Justification des dépenses par nature

##### a) Dépenses de personnel

Répartition des dépenses de personnel du programme par emplois et coût

libelle programme	libelle action	hierarchie	Effectif	Masse salariale
<b>COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE</b>	Pilotage	Hierarchie A	3	71 007 000
<b>COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE</b>	Pilotage	Hierarchie B	1	2 121 000
<b>COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE</b>	Pilotage	Hierarchie C	1	4 638 000
<b>COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE</b>	Pilotage	Hierarchie D	4	32 717 000
<b>Total COORDINATION ET GESTION ADMINISTRATIVE</b>			<b>9</b>	<b>110 483 000</b>

## b) Dépenses de biens et services et transferts courants

Articles	2019	2 020
D_6011_Fournitures de bureau	41 600 000	32 000 000
D_6012_Matériel et produits d'entretien	19 999 990	13 500 000
D_6013_Consommables informatiques	58 500 000	33 000 000
D_6014_Carburant	119 958 715	107 166 972
D_6015_Petits matériels de bureau	29 000 000	17 500 000
D_6016_Abonnements	10 900 000	9 800 000
D_6019_Autres matériels et fournitures	5 000 000	10 000 000
D_6099_Autres achats de biens	11 000 000	30 000 000
D_6111_Frais de mission à l'intérieur du pays	1 500 000	10 455 320
D_6119_Autres frais de transport et de mission	5 000 000	1 000 000
D_6141_Entretien et maintenance matériel informatique	2 500 000	1 000 000
D_6146_Entretien et réparation véhicules	32 500 000	31 000 000
D_6171_Frais de réception et d'hébergement	6 000 000	3 000 000
D_6172_Fêtes et cérémonies	5 000 000	-
D_6173_Conférences, congrès, séminaires	60 000 000	60 900 000
D_6185_Frais d'insertion et de publicité	2 000 000	3 000 000
D_6189_Autres dépenses de communication	7 000 000	7 000 000
D_6222_Honoraires et commissions	-	4 200 000
D_6229_Autres prestations de services	17 000 000	28 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>434 458 705</b>	<b>402 522 292</b>

## c) Dépenses d'investissement

Pas d'investissement dans le PCGA

Tableau des échéanciers AE associées aux CP (Sans objet)

## d) Sources de financement du programme

ACTIONS	ACTIVITE	SOURCE DE FINANCEMENT	
		Ressources internes	Ressources externes
<b>COORDINATION ADMINISTRATIVE</b>	Contrôle légalité	7 200 000	-
	Gestion des marchés	16 200 000	-
	Gestion du budget	123 201 716	-
	Planification et suivi évaluation	28 761 120	-
	Promotion du genre	10 000 000	-
<b>COORDINATION TECHNIQUE</b>	Evaluation des projets et program	22 200 000	-
	Supervision centrale	26 200 000	-
	Supervision régionale	90 000 000	-
<b>PILOTAGE</b>	Communication	7 400 000	-
	Contrôle technique	7 200 000	-
	Supervision du secteur	174 642 456	-
<b>TOTAL</b>		<b>513 005 292</b>	<b>-</b>

### **3.4 Présentation des structures autonomes rattachées**

Les crédits de la structure rattachée, le Commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) sont pris en compte dans le Programme 2 d'Équité sociale à l'Action Protection social

